

Thème #1

Avis & Recommandations

**Quelles solutions apporter aux
espaces publics à Forest pour
faire face aux changements
climatiques qui nous impactent
tous de manière différente ?**

20 novembre 2021

dreamocracy

**FOREST
VORST**

**Conseil Citoyen
Burgerraad**

Au cours de trois séances, les 2 octobre, 23 octobre et 20 novembre, les membres du Conseil Citoyen Forestois ont eu la possibilité d'échanger entre eux et avec de nombreuses personnes ressource sur cet enjeu. Le Conseil Citoyen a ainsi développé sa vision d'un espace public désirable face aux effets des changements climatiques. Les membres ont identifié différentes mesures envisageables afin d'atteindre cette vision, ainsi que des pistes de solutions pour surmonter les défis que ces mesures présentent.

Ces avis et recommandations sont organisés autour des trois aspects clé suivants, présentés dans l'ordre suivant de priorité tel que défini par les membres du Conseil :

Table des matières

1. VERDURISATION

Notre vision	p.5
Mesures proposées dans l'espace public	p.6
Solutions possibles aux défis rencontrés	p.8

2. L'EAU

Notre vision	p.12
Mesures proposées dans l'espace public	p.13
Solutions possibles aux défis rencontrés	p.14

2. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Notre vision	p.16
Mesures proposées dans l'espace public	p.17
Solutions possibles aux défis rencontrés	p.19



Réunion du Conseil Citoyen Forestois du 20 novembre 2021





1. VERDURISATION

FOREST
VORST

Conseil Citoyen
Burgerraad

1. Verdurisation

Notre vision

Dans notre vision de l'espace public désirable à Forest, le vert est décisif : nous rêvons que Forest soit une des communes les plus végétales de Bruxelles, que des arbres soient plantés en grand nombre, que les espaces verts existants soient préservés, que de nouveaux espaces verts soient créés, que les façades des bâtiments publics et privés soient couvertes de plantes grimpantes, qu'il y ait des potagers collectifs sur les toits, des bancs entourés de fleurs, que la biodiversité prospère dans des espaces verts ensauvagés...

Nous identifions la verdurisation de l'espace public comme étant l'une des manières les plus efficaces de lutter contre les effets du changement climatique. La verdurisation devrait être centrale dans la conception de tous les futurs projets de réaménagement de l'espace public.

Nous y voyons une opportunité pour la réduction des émissions polluantes, par la séquestration de CO₂, et pour l'adaptation aux changements climatiques : l'ombre et l'humidité des arbres contribuent à lutter contre la chaleur, les sols désimperméabilisés permettent l'infiltration de l'eau, apportent de l'humidité et limitent les inondations, les potagers collectifs permettent de créer des circuits d'alimentation courts, les espaces verts dans nos quartiers ont des bénéfices importants pour la santé (mentale et physique) et le bien-être. Ce doit être une priorité de la politique d'adaptation de la commune aux effets des changements climatiques.

Nous adhérons également au principe de l'approche dite "3-30-300" : à partir de chaque maison il doit être possible de voir 3 arbres ; 30% de l'espace public devrait être à l'ombre ; et un point de rafraîchissement devrait être à moins de 300 mètres de chaque résident.

Nous avons conscience que la création, la préservation et l'entretien des espaces verts ont un coût significatif, prennent du temps à mettre en place, et appellent donc à faire des choix concertés et à impliquer les riverains pour les gérer.

Mesures proposées dans l'espace public

MESURES PRIORITAIRES – Nous invitons la Commune à :

- Rédiger une Charte qui stipule que tout aménagement futur dans l'espace public doit tenir compte de l'obligation de végétaliser et désimperméabiliser, en s'inspirant éventuellement des meilleures pratiques ("best practices") dans d'autres villes. Elle devrait également contenir des objectifs concrets d'ici 2025.
- Conserver les espaces verts existants et les gérer correctement :
 - Bempt, Abbaye, marais Wiels, Parc J. Brel, Parc de Forest^[1] ;
 - Interdiction d'abattre des arbres adultes sains s'ils ne posent pas de danger.
- Planter des plantes grimpantes et des arbres :
 - Grands pour créer de l'ombre (ex. Sequoia) ;
 - Fruitières ;
 - Résistants à la chaleur comme en climat méditerranéen (ex. : Perovskia, Elaeagnus, Berberis de thunberg jaune, Alopecurus pratensis jaune, Calamagrotis) ;
 - Absorbant l'eau pour faire face aux inondations (ex. : Veronica Cristina, Violet, Viburnum, Aronie noire / blanche, Forsythia) ;
 - Avec un pouvoir allergisant limité (ex. : Érable du Canada, Genévrier, Crassula erélis, Sedor, Orpin d'Espagne bleue, Orpin de Siebold)
 - Sur les trottoirs, les rues et parkings, les cours de récréation, les zones piétonnières, les plaines de jeu, les toits, les façades :
 - Partout où il y a la place, c'est-à-dire : les grandes avenues (ex. l'avenue Victor Rousseau), où il y a beaucoup de parkings, de larges trottoirs...^[2]

AUTRES MESURES – Nous invitons aussi la Commune à :

- Aménager des potagers (collectifs, sur les toits) ; des bacs à fleurs et à légumes^[3] ; et des micro-forêts urbaines (type forêt Myawaki).

À TERME :

- Il s'agit de limiter la place de la voiture dans l'espace public par des parkings publics afin de permettre des projets de verdurisation, par exemple par la construction de grands parkings à l'extérieur de la ville, bien desservis par les transports publics, en coopération avec d'autres communes, et en agrandissant et rendant public les parkings existants comme ceux de Forest National, du Colruyt et d'Audi, dans la zone d'entrée de Drogenbos.

[1] Remarque : Dans le cas de compétence partagée (ex. Wiels), la Commune devrait adopter un positionnement fort afin de préserver le patrimoine vert.

[2] Remarque : Nous sommes conscients que la désimperméabilisation et la végétalisation ne sont pas possibles partout (fils électriques, les canalisations,...). La Commune devrait faire un diagnostic des endroits qui offrent des possibilités en terme de verdurisation. Afin de connaître les besoins des habitants, la Commune pourrait lancer des enquêtes sociologiques.

[3] Remarque : Nous priorisons les plantations en pleine terre.



**FOREST
VORST**

**Conseil Citoyen
Burgerraad**

Solutions possibles aux défis rencontrés

Conserver et aménager des espaces verts soulève le défi de l'entretien et du manque de personnel. Pour cela nous proposons :

- Le recours à des animaux herbivores (moutons, chèvres...) ;
- L'implication des citoyens dans une approche intergénérationnelle et durable ;
- L'optimisation et le renforcement des ressources humaines de la Commune.

Cela soulève également le défi de l'information et de l'implication des citoyens. Pour cela nous proposons :

- Information : Stands, promenades dans les quartiers, porte-à-porte, enquêtes de quartier, vidéos/ activités (pour conscientiser adultes et enfants), informations fondées sur la recherche scientifique, journal communal (par e-mail) , "kit de bienvenue" lors de l'inscription à la Commune (qui inclut une carte des plantes allergènes, des projets de verdurisation, de l'information sur les différentes associations...), une cartographie des associations existantes (surtout celles qui travaillent sur la végétalisation) ;
- Implication : Fêtes de voisins, ateliers / journées de plantation collective, s'appuyer sur des conseils / réunions / contrats de quartiers existants, des potagers collectifs, des appels à participation envoyés par la poste, des distributions de sachets de graines, prioriser les 'quick wins' pour motiver les citoyens, impliquer les ASBLs (ex. Les Jeunes du Futur, IPPS) et les écoles, permettre une approche top-down (où la Commune prend l'initiative de proposer des projets aux citoyens) et bottom-up (où les citoyens prennent l'initiative de proposer des projets à la commune), sur base du volontariat (éventuellement avec rémunération).



**FOREST
VORST**

**Conseil Citoyen
Burgerraad**

La verdurisation soulève également le défi de l'accessibilité pour tous. Pour cela nous recommandons de mettre en place des pentes en bois (pour les personnes à mobilité réduite).

La verdurisation des toits et des façades (publics et privés) peut se heurter au manque de moyens et d'intérêt des citoyens. Pour cela nous proposons d'envisager des incitations financières ; l'accès à des conseils d'experts ; d'intégrer cette mesure dans les règlements urbanistiques / permis de construire.

Planter des arbres soulève des difficultés liées aux racines qui soulèvent les trottoirs ; aux plantes qui provoquent des allergies ; aux feuilles qui bouchent les égouts. Pour cela nous proposons un choix raisonné d'arbres aux racines profondes et au pouvoir allergisant limité et qui ne perdent pas/peu leurs feuilles (tels qu'Erable du Canada, Genévrier, Crassula erelis, Sodoro, Orpin d'Espagne bleue, Orpin de Siebold...).



2. L'EAU

FOREST
VORST

Conseil Citoyen
Burgerraad

2. L'eau

Notre vision

La bonne gestion de l'eau est également un enjeu qui nous préoccupe face aux changements climatiques : de plus en plus souvent, il y aura parfois trop d'eau, parfois pas assez. Selon nous, le défi lié à la gestion de l'eau est donc double :

- Lors des périodes de sécheresse, les pénuries d'eau vont devenir importantes. Dès lors, nous prôtons l'utilisation rationnelle et responsable de l'eau dans l'espace public et privé.
- Lors des périodes d'excès d'eau, le risque d'inondations s'accroît, d'autant plus que les dénivelés à forest sont importants (80 m). Pour cela, nous comprenons que la bonne infiltration de l'eau dans le sol et sa récupération dans des citernes / réservoirs / wadis / noues... sont cruciales pour limiter les inondations.

La vision à long terme est importante ! Si nous ne faisons pas d'efforts financiers maintenant, on le paiera plus tard (assurances, coût social, etc.).



Mesures proposées dans l'espace public

MESURES PRIORITAIRES – Nous invitons la Commune à :

- Permettre l'infiltration de l'eau par :
 - La désimperméabilisation des parkings (publics, des supermarchés, etc.), des cours de récréation (cf. infra), le long des trottoirs, des allées privées et jardins côté rue. À la place de parkings asphaltés, nous proposons de mettre en place des revêtements perméables (ex. béton drainant, dalles en forme de nid d'abeille). Pour les jardins côté rue nous proposons d'intégrer dans le règlement urbanistique l'interdiction de perméabiliser plus de 50 % de la parcelle.
 - Interdire la construire dans les zones inondables et à forts aléas d'inondations ;
 - Inciter les citoyens à installer une gouttière vers leur jardin;
- Construire des bassins de rétention : du type Wadi, Noue; bassins où on peut infiltrer ou temporiser l'eau de pluie et de ruissellement... Sur les ronds-points (ex. près de l'Athénée André Thomas, en haut de l'avenue des 7 bonniers, avenue du Roi place Rochefort), avec pour responsables la Commune de Forest et la Région.
- Installer des citernes dans l'espace public et privé et par l'amélioration de l'entretien des avaloirs : installation de réseaux séparés pour les eaux potable et grise, par exemple dans la maison de repos Val des Roses, pour les stades de foot, pour les parcs autour des logements sociaux, Victor Rousseaux, sur tous les bâtiments publics, en profitant des travaux pour le tram 7 dans le parc de Forest... Responsabilité : la Commune^[4].

AUTRES MESURES – Nous invitons aussi la Commune à :

- Développer des points d'eau (potable), des petits lacs avec de l'eau de pluie, par exemple dans le parc de Forest ; et des fontaines récréatives, par exemple dans le parc Marconi, sur la place Saint-Denis (comme l'ancienne fontaine), sur les ronds-points.

ÉVENTUELLEMENT (s'il reste de l'argent) :

- Nous invitons la Commune à envisager l'installation de brumisateurs (à condition que ce soit de l'eau de pluie récupérée), par exemple entre Lidl et Wiels, sur la place Saint-Denis.

Solutions possibles aux défis rencontrés

Toutes les mesures qui concernent l'espace privé, comme la désimperméabilisation des jardins, l'installation d'une gouttière et de citernes, ne relèvent pas de la compétence de la Commune. Pour cela, nous proposons de les intégrer dans le règlement urbanistique, de sensibiliser les résidents, de leur offrir des subsides et un soutien technique.

Les mesures comme l'installation de points d'eau, de brumisateurs, de fontaines requièrent beaucoup d'eau et sont donc difficiles à réconcilier avec la gestion de l'eau de la Commune plus économique. De plus, en temps de chaleur les pénuries d'eau sont de plus en plus récurrentes. Pour cela, nous proposons de limiter ces mesures aux endroits où il y a une grande concentration de personnes.





3. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Conseil Citoyen
Burgerraad

3. Santé & bien-être

Notre vision

Nous réalisons que les effets du changement climatique sur la santé mentale et physique sont multiples : par la fragilisation des personnes vulnérables (âgées, isolées, les enfants...), la diffusion de nouvelles espèces de moustiques, l'aggravation des cas d'allergies, d'asthme et autres maladies respiratoires, l'augmentation des maladies transmises par les insectes, le stress thermique dû aux chaleurs extrêmes, l'anxiété et la dépression...

Par conséquent, nous soulignons que la santé et le bien-être des résidents doivent être systématiquement pris en considération dans l'aménagement des espaces publics, ainsi que les aspects sociaux de l'aménagement, notamment en :

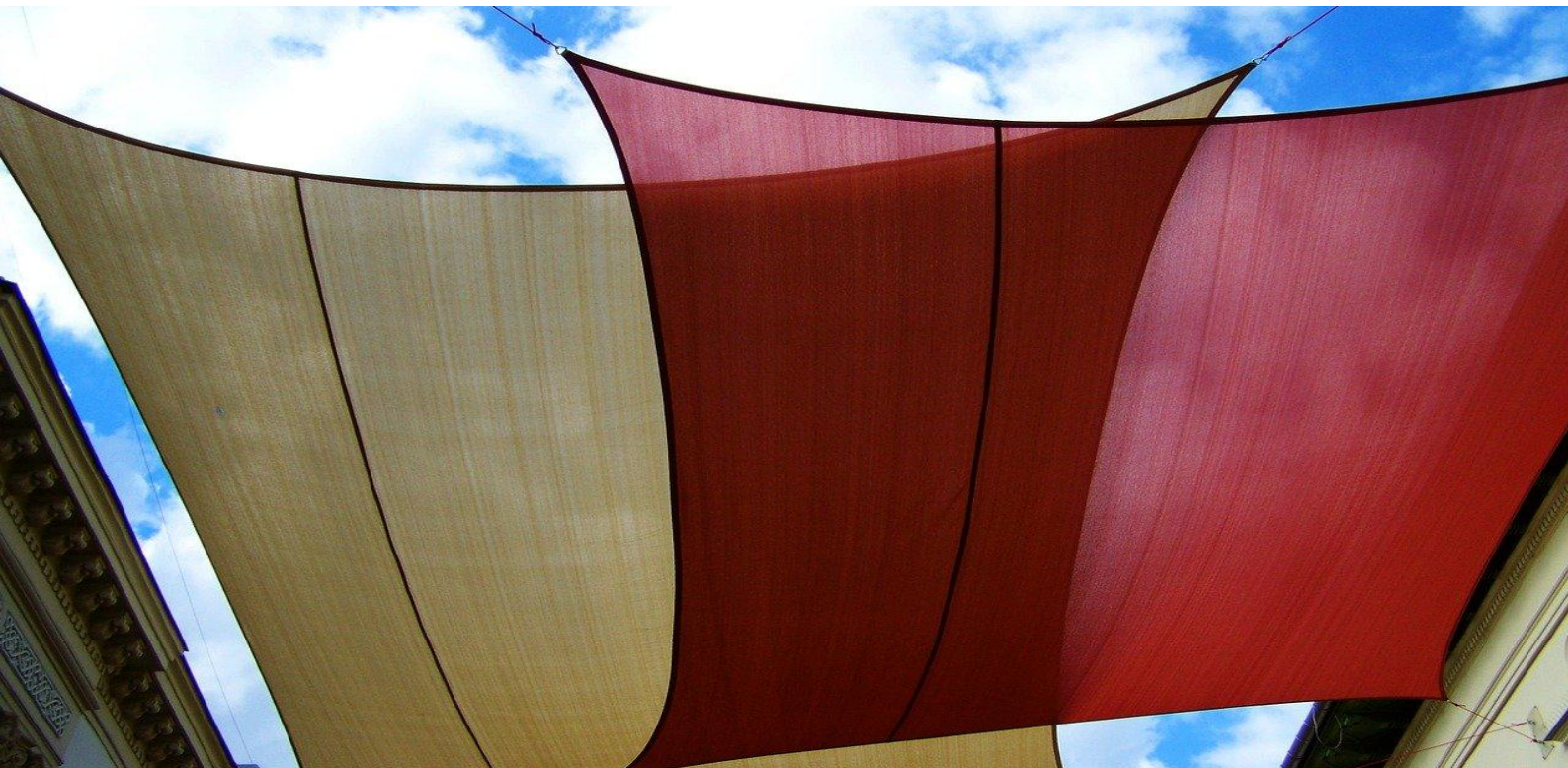
- Veillant à ne pas renforcer des inégalités sur la Commune ;
- Créant des lieux de convivialité, où tout le monde se sente bien, de tout âge ;
- Faisant en sorte que les lieux (de verdure, d'eau) soient aussi des lieux de sensibilisation et de formation, d'information, d'implication...

Nous avons conscience que ces types d'aménagements sont coûteux et prennent beaucoup de place.

Mesures proposées dans l'espace public

MESURES PRIORITAIRES – Nous invitons la Commune à :

- Faire une enquête participative pour identifier les meilleurs endroits pour installer : les toiles apportant de l'ombre, les bancs, les plaines de jeu, des toilettes publiques (sur le modèle de l'enquête menée sur Bruxelles pour les pistes cyclables).
- Diversifier les usages des espaces verts : en organisant des activités de sensibilisation dans les parcs ; en offrant la possibilité de faire des braderies / brocantes dans les parcs en fonction de la météo ; en ajoutant des modules de sport (cf. le Bempt). Pour faire ceci la Commune pourrait contacter les associations afin de les impliquer.
- Installer plus de bancs dans les parcs (ex. Le Bempt, Wiels,...), à l'endroit où les toiles portant de l'ombre seront installées (cf. infra), en matériaux réutilisables (ex. : palettes en bois) et ne requérant pas trop d'entretien ; en impliquant les citoyens à la construction (cf. Wikiblocks pour les instructions).
- Tendre des toiles de couleur claire dans les zones piétonnières pour créer des îlots de fraîcheur en été^[5], notamment dans les rues circulantes, où le tram ne dérange pas (ex. : Saint Denis ou rue Van Volxem, Altitude 100). Ceci nous semble être de la responsabilité de la Commune, mais avec l'aide de bénévoles pour l'entretien, le stockage en hiver et la mise en place^[6]. L'enquête participative permettrait d'identifier les besoins et les supports : éventuellement utiliser les poteaux (lampadaires...) pour l'installation.



[5] Remarque : L'idée à terme serait d'installer des canisses couvertes de plantes. Étant donné que ceci prend du temps, nous proposons d'installer des toiles temporaires.

[6] Remarque : Étant donné que les toiles seraient uniquement en place en été, l'entretien serait limité.

MESURES PRIORITAIRES – Nous invitons la Commune à :

- Blanchir le sol et bâtiments (revêtements à albédo élevé), notamment pour les nouvelles constructions et les rénovations, les pistes cyclables en blanc (au lieu de rouge), et les écoles communales (en le conseillant aussi aux écoles privées).
- Prévoir pour les personnes vulnérables (âgées, enfants, à mobilité réduite) des lieux de convivialité adaptés (par ex. installer des chapiteaux à l'Abbaye) ; des promenades accompagnées dans les espaces verts. La Commune devra informer les personnes en question de ces activités et endroits. Elle devra également chercher des personnes pour encadrer ceci (ex. dans le personnel communal ou dans les associations) ; un système d'alerte qui prévient les personnes isolées ou ayant besoin d'aide pour les grandes chaleurs imminentes^[7]. La Commune devra obtenir la permission d'utiliser les données de ces personnes et assurer un suivi des personnes qui ne réagissent pas.
- Développer des plaines de jeu couvertes de copeaux de bois/sable, cabanes en bois, dans les écoles et à l'Abbaye, le Parc de Forest, le Parc Duden (introduire une demande auprès de la Région)^[8], de telle sorte qu'une plaine soit à max. 300 mètres de chaque résident ;
- Ouvrir au public les week-ends les jardins des écoles et des administrations, ainsi que les équipements sportifs (terrains de foot, tennis, basket...).



[7] Remarque : Nous réalisons que ce système existe, mais il faudrait le lier à un système de communication automatique.

[8] Remarque : Nous réalisons que ceci entraîne un coût considérable, nous proposons donc de commencer par les écoles.

Solutions possibles aux défis rencontrés

Nous sommes conscients que la mise en place de plaines de jeu est coûteuse et prend de la place. Nous proposons donc à la Commune de prioriser les écoles.

L'installation et l'entretien d'une piscine (extérieure) est très coûteuse en termes financiers et en eau. Par conséquent, nous proposons de plutôt s'accorder avec la Région et les Communes qui sont équipées d'une piscine pour réduire le coût d'entrée des piscines communales existantes.

Permettre l'accès aux écoles et aux administrations végétalisées les week-ends entraîne un risque de dégradation. Une surveillance assurée par des gardiens de la paix, l'association des parents et des volontaires serait selon nous une bonne solution.

Pour que les résidents de Forest soient au courant des nouveaux équipements sportifs et pour attirer du public, la Commune pourrait y organiser des activités.

Nous avons conscience que de nombreuses mesures proposées entraînent des coûts considérables. Nous proposons donc de mettre en place des financements participatifs ; de mener des études de faisabilité et de prioriser les projets en fonction ; de proposer des publicités aux sponsors qui investissent, le tout en étant transparent sur les décisions prises et leurs coûts.



Pour suivre les activités du Conseil Citoyen Forestois, visitez **www.1190.co**

Produit par Dreamocracy pour le Conseil Citoyen Forestois.

Toutes les photos sont libres de droit.

Pour toute remarque sur le contenu ou question, merci de nous écrire :
info@dreamocracy.eu

Bruxelles, le 20 novembre 2021



**Conseil Citoyen
Burgerraad**



**Suivez l'actualité du Conseil
Citoyen Forestois : www.1190.co**